



LA
L O R G N E T T E

CARVILLE

Le mot des élues

2025 a déjà pointé le bout de son nez. Toutes les deux profitons de cette occasion pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2025. Nous espérons qu'elle puisse vous apporter tout ce dont vous avez besoin, en particulier la santé.

Cette année écoulée nous montre combien les associations et leurs membres bénévoles entretiennent la vie d'une commune. En effet, 2024 nous a permis d'accueillir avec succès la fête de la musique, ce qui n'arrive quasiment que tous les 20 ans !

Toutes les manifestations organisées par le comité des fêtes, le club des Aînés, l'Association Cyclo Pédestre de la Soulevre et « 1er pied à l'étrier » font connaître notre belle région et redonnent la vie dans la commune. Nous les en remercions.

Remercions également les agents de Soulevre en Bocage, qui, par leur travail, nous permettent de vivre un quotidien serein. Sophie, notre secrétaire, toujours en première ligne mais également les agents des espaces verts, ceux qui réalisent les travaux en régie (pour les plus petites réparations).

Comme chaque année, la commune doit définir des priorités pour maintenir un réseau routier communal de bonne qualité, ce qui est de plus en plus compliqué au vu des coûts du mètre linéaire de chaussée. L'adressage des routes et chemins a été mis en place et les quelques « mises au point » pour la numérotation ont été réalisées. Aujourd'hui, toutes les habitations sont identifiées par un numéro et un nom, ce qui facilitera certainement le travail de distribution du courrier, de livraisons et de secours si nécessaire.

Nous allons continuer à travailler pour que Carville vive, en collaboration avec les membres du comité consultatif que nous remercions et que nous solliciterons certainement encore cette année.

Très belle année à tous.

25 Janvier 2024

L'élection de Marie-Line LEVALLOIS en tant que Maire de la commune déléguée de Carville a eu lieu au cours du conseil municipal de Soulevre en bocage, à la suite de la démission d'André LEBIS, Maire précédent..



Roseline Hulin-HUBARD
Marie-Line LEVALLOIS



Plusieurs réunions du conseil communal ont eu lieu à la mairie déléguée de Carville, ainsi que des réunions du comité consultatif.

06 Février 2024 : Comité consultatif suivi du conseil communal délégué : Mise en place du bureau pour les élections européennes et questions diverses.

22 mai, 7 juin : Commission culturelle et associative de Souleuvre en Bocage pour les différentes mises en place et préparatifs de la soirée de la fête de la musique à Carville avec la participation du comité des fêtes de Carville

12 juin : Comité consultatif suivi du conseil communal délégué :

• Décisions d'attribution des dotations locales. Sont attribuées : Comité des fêtes : 500€ ; Amicale des Aînés : 500€

• Finalisation du repas des anciens : date en fonction des impératifs, choix du traiteur/menu et de l'animation
• Informations et Questions diverses

Juin-juillet 2024 ont eu lieu les élections Européennes, législatives ...

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis que chacun puisse faire son «devoir électoral» dans la sérénité.

Etat civil 1924

DECES 1924

10.01 Elector GOUGEON
11.02 Ernest ROUYER
10.03 Léa MOREL
16.03 Joséphine DESCHAMPS
02.04 Paul MARIE
30.04 Charles ROUYÉ
24.05 Appoline MAGDELEINE
10.06 Raoul SAINT MARTIN
05.07 Augustine LEGRAIN
21.10 Léon LEGRAIN
24.10 Marie CHAPIN
20.12 Alcime FRANÇOISE

NAISSANCES 1924

10.01 Pierre PINEL
03.02 Odette MARIE
19.03 René DORÉ
25.03 Suzanne LE MOISSON
31.05 Henriette LEPELLETIER
15.06 Camille FONTAINE
24.06 Madeleine LEPESTEUR
20.07 Ernest, BARBOT
29.09 Camille MARIE
29.09 Suzanne MARIE
18.11 Emilienne JEANNE

MARIAGES 1924

06.05 Jean LAVILLE et Laure DECLOMESNIL
16.06 Jean-Baptiste JOURDAN et Marie LELIÈVRE
11.10 Eugène PICHARD et Albertine RESTOUT
24.11 Georges VAUDRY et Julie LEPROVOST
29.11 Ulysse LIOULT et Julia DELAHAYE

Etat civil 2024

NAISSANCE 2024

27.02 Milo BONNEFOY
02.05 Lily HENRI
15.06 Marceau NOËL
16.08 Sacha MORIN JAMET

MARIAGE 2024

15.06 Sébastien LETERRIER et Aude VALOGNES
24.08 Valentin PETIT et Laura LEPROVOST
23.11 Yves GUERIN et Florence ELISABETH
07.12 Bernard GUÉRIN et Martine LE BRETHON

DECES 2024

28.01 Patrick JARDIN
17.02 Jean COSTIL
20.03 Max OBRINGER
07.04 André JARDIN
08.10 Renée JAMES

REPAS DES ANCIENS octobre 2024



Le repas des aînés a eu lieu cette année sur le thème « détente Aux îles... ».

Pierrette LEPILEUR, Arthuria MAHIEU et Claude HUREL, les doyen(ne)s présent(e)s, ont été mis à l'honneur, et ont reçu chacun un cadeau.

En cours du repas, préparé par le Traiteur J-F Hélaïne et ses équipes du Bény Bocage, Serge (nouveau participant) a mis de l'ambiance en animant et accompagnant tou(te)s les chanteuses (bénévoles). Les invités ont passé un très beau moment de détente conviviale.

Nous tenons à remercier la disponibilité de tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de ces moments de partage, et en particulier les jeunes qui ont servi le repas avec leur sourire et leur gentillesse.



EVENEMENTS

THÉÂTRE

samedi 2 mars

Le samedi 2 mars, Carville a accueilli le spectacle théâtre « Ya pas personne » dans la salle des fêtes...

L'actrice a bien réussi à nous faire prendre conscience, avec un certain humour, des moments dramatiques d'un cas d'Alzheimer ...

BALADE CONTÉE

samedi 2 mars

Vers 19 h, sur les chemins de Carville, une « Balade contée » d'environ 7 km a connu un joli succès avec un groupe de marcheurs de 7 à 77 ans ... elle s'est terminée par une collation réconfortante à l'origine de l'A.T.V.S, devant la Mairie.

CÉRÉMONIES

8 mai

Un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts à 12h30.



CLUB DES ANCIENS

Repas Poule au blanc

Le club des anciens a de nouveau permis de se retrouver le 4 décembre devant une poule au blanc digne de ce nom.

Un moment gustatif et amical que tous les participants ont pu apprécier...

LA GALETTE DES ROIS

dimanche 14 janvier 2024

L'année 2024 a commencé par la traditionnelle Galette des rois, offerte par le comité des fêtes.

Environ 90 personnes de la commune déléguée de Carville se sont retrouvées pour déguster ensemble la galette des Rois. De nombreux desserts, fabriqués par des habitant(e)s présent(e)s, ont été également très appréciés.

Le Président du comité des fêtes, Joël ANNE, a présenté le programme des festivités et sorties prévues pour l'année à venir.

Les élus ont souhaité à tous les habitants, leurs meilleurs vœux, et résumé les nouveautés et travaux déjà prévu(e)s sur le territoire de Carville.

11 novembre

Après la cérémonie qui a eu lieu cette année à Campeaux, un dépôt de gerbe en souvenir des soldats et des civils morts pour la France a été effectué à Carville au monument aux morts.



Même si vous êtes « très jeune », si vous avez 60 ans et plus, vous serez les bienvenus pour des rencontres, participer à des activités diverses et variées, en proposer de nouvelles, tous les 15 jours, le jeudi après-midi, à la salle des Fêtes de Carville, ou ponctuellement au cours de festivités, soirées ou repas le midi tout au long de l'année.

L'assemblée générale aura lieu le 6 février à 14h à la salle des fêtes de Carville.



De nouvelles illuminations, financées par la commune de Soulevre en Bocage, sont venues compléter l'existant et ont été installées devant la Mairie et dans le bourg le 7 décembre.

Cette année encore, nous pouvons dire un grand merci aux bénévoles et membres du comité des fêtes qui ont mis en place les décorations de Noël afin de rendre notre bourg festif. Ils ont dû braver la pluie et la tempête !

Nous remercions aussi tous les particuliers qui, en se faisant plaisir en illuminant leurs maisons et jardins, participent à la magie de ces fêtes et à la beauté du village et de ses hameaux.

UN CHAR CARVILLAIS POUR LE CARNAVAL DE LA GRAVERIE

2 mars

Un groupe de Carvillais a décidé de participer au carnaval de la Graverie en fabriquant un char pour le défilé.

C'est dans la bonne humeur que les travaux se sont effectués, malgré le temps et la patience nécessaires. Mais le résultat en valait la peine !

« Tout était prêt pour le jour dit ! » Et c'est sous une pluie de confettis et de rires que chacun a participé à la « cavalcade »...

Ce projet n'aurait pu être réalisé et réussi sans les aides financières du comité Carnaval et comité des fêtes de Carville ainsi que le travail acharné des bénévoles, Aurélie et Julien, Laura et Valentin, Anaïs et Alexandre, Océane et Alexis. Bravo les jeunes !



LES ILLUMINATIONS DE NOËL

décembre 2024



LE SALON DE L'AGRICULTURE

2 mars

Le salon de l'agriculture a encore bien intéressé les Carvillais et habitants du secteur. Un Car quasi complet a pris la route de bon matin.

LA FÊTE AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

la fête des voisins 2 juin

En cette journée ensoleillée du 2 juin, une quarantaine de Carvillais se sont retrouvés sous une tente du comité des fêtes, afin de partager entre voisins les préparations culinaires que chacun avait apportées. L'ambiance conviviale s'est même prolongée jusqu'au soir.

Tous ont apprécié la bonne idée du Comité des fêtes d'avoir renouvelé cette initiative. Chacun espère recommencer l'année prochaine et invite de nouveaux voisins à se joindre à eux.



La Fête de la musique 21 juin

Quels bons moments de convivialité et de partage que cette fête de la musique !

Celle-ci se déroule tous les ans dans une commune déléguée différente de Soulevre-en-Bocage, organisée par les Ateliers Musicaux de Soulevre (A.M.S), soutenue par une association de la commune déléguée choisie. 2024, c'était le tour de Carville et de son comité des fêtes.



Méchoui 23 juillet

Cette année, le soleil était présent et a participé à la bonne réussite de la journée.

Les 26 bénévoles, de vert vêtu(e)s, ont préparé et servi repas et boissons avec entrain.

Une tombola a été organisée et de nombreux lots ont été distribués, tirés au sort fait par de jeunes enfants du village.

Chacun est reparti bien « repu » et content de sa journée.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMITÉ DES FÊTES 14 NOVEMBRE

Au cours de cette assemblée, les différents bilans des activités et le bilan financier de 2024 ont été exposés. L'évènement marquant de cette année étant la Fête de la Musique avec les Ateliers Musicaux de la Soulevre (A.M.S) et tous les musicien(ne)s amateur(e)s.



Le renouvellement du bureau n'a pu être effectué lors de cette assemblée, Joël ANNE, président démissionnaire, ayant indiqué son souhait de ne plus continuer la présidence.

Une séance extraordinaire quelques jours plus tard a permis la constitution d'un nouveau bureau.

Compte tenu des occupations et obligations personnelles de chacun, « En ce qui concerne l'année à venir, ce sera une année test », a expliqué Valentin Petit, secrétaire.

Composition du Nouveau bureau : Président, Julien Guérin ; vice-présidentes, Lydie Hervy et Aurélie Daigremont ; secrétaire, Valentin Petit ; secrétaire adjointe, Angélique Villot ; trésorière, Marie-Line Levallois ; trésorier-adjoint, Bernard Guérin.

L'ASSOCIATION CYCLO PÉDESTRE DE LA SOULEUVRE



Coupe de Normandie de VTT 1 et 2 juin



L'Association Cyclo Pédestre de la Soulevre (ACPS), en collaboration avec l'Union Cycliste Landellaie (UCL), a organisé un week-end de VTT le 1 et 2 juin sur le site de la Soulevre.

Le samedi, ont eu lieu des épreuves d'élimination XCO sur un circuit fermé en contre-la-montre (scratch) par catégories. Le dimanche, les vététistes se sont affrontés dans une course par catégorie.

Au total, 250 cyclistes ont participé à ce week-end très sportif !

Ce fut une très belle réussite, bravo aux organisateurs. Un appel aux bénévoles est lancé pour une prochaine édition, afin de soulager les membres pour les nombreuses tâches à accomplir. Les dates ne sont pas arrêtées à ce jour mais sont envisagées soit le week-end du 1er juin ou 8 juin 2025.

N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez leur venir en aide.



Randonnée cyclo-pédestre du 13 octobre

Le dimanche 13 octobre, l'Association Cyclo Pédestre de la Soulevre a organisé sa randonnée destinée aux marcheurs et aux cyclistes.

Depuis plusieurs années, l'ACPS soutient l'association « un Max de souffle », créée en 2019, qui a pour objectif de faire connaître la mucoviscidose et récolter des fonds pour la recherche et pour l'accompagnement des enfants malades et de leurs familles. L'ACPS lui reverse 1 euro par participant.

300 participants se sont rassemblés sur les 3 parcours « vélo » et 3 parcours « randonnée pédestre ».



A VOS AGENDAS

Théâtre : La première expérience à Carville ayant été positive, une nouvelle séance aura lieu en février 2025...

Comité des fêtes : programme 2025

Galette des rois offerte aux habitants de Carville : Dimanche 26 janvier

Belote : samedi 22 mars ;

Matinée tripes : Dimanche 23 mars ;

Le traditionnel Méchoui dimanche 20 juillet ;

Assemblée générale en novembre 2025

D'hier ... Témoignages au sujet La SABLONNIÈRE

A l'Orée des bois de Carville, la sablonnière était une carrière à ciel ouvert.

M-TH 92 ans se rappelle : « Pendant la seconde guerre mondiale, son mari étant prisonnier, la femme du locataire d'exploitation de cette carrière a continué les travaux « de forçat » de « tirer » et vendre du caillou, gravier et sable pour pouvoir continuer à vivre avec ses enfants. »

Août 1948 : Extrait d'une lettre de Louise C-V à sa petite fille :

« J'ai à te dire comme nouvelle que j'ai remis ma carrière et payé mes loyers, mes taxes aux chiffres d'affaires. Je croyais en être dégrévée vu mon âge, mais au contraire, j'ai même été surprise que cela passe les deux mille et plus. J'ai mis cinq mille cinq cents en plus de jour mon loyer et rangements de trois mille. Ça m'a sauté aux yeux... »

« Il était temps pour moi de remettre la carrière,, surtout que, si Marcel B. s'était blessé dans la carrière, on aurait eu beau faire.... Il a encore un garçon en bas âge qui est chez ses beaux-parents à Sainte Marie Laumont.

La blessure qu'il s'est faite voilà 15 jours en revenant de la fête du Tourneur m'a donné à penser »

« Elle m'a accompagnée chez Me Primois. Ils m'ont très bien reçue, et même, j'ai la permission de finir ma cour et de piocher du sable pour mon jardin... »

Bien sûr, il s'agit d'anciens francs ... (1000 AF = 10 NF = 1,55 €)

Puis, le travail était trop dur pour un repreneur, le filon s'est épuisé ou n'était plus rentable, alors tout s'est arrêté !

Mais aujourd'hui, en souvenirs de toute l'histoire de ce lieu dans le village, la route la plus longue de Carville porte maintenant son nom.



et d'aujourd'hui.

Cette année, c'est dans la joie que Carville accueillait la fête de la musique de Soulevre en Bocage !

Répartie dans la salle des fêtes et dans le champ mitoyen, des groupes instrumentaux champêtres et rockeurs, en passant par Serge et son accordéon, de la chorale gospel à une autre humoristique, des jeunes amateur(e)s classique au violoncelle ou compositrice à la guitare, chacun a pu vaquer en toute sérénité aux différents pôles d'animation hétéroclites.

Bien sûr, il était aisé de se restaurer, désaltérer et de déguster les crêpes comme dessert...

Nous tenons à remercier tous les talents vocaux et musicaux individuels ou collectifs, qui ont participé à rendre cette soirée musicale festive...

Merci aussi aux bénévoles de la commune et de plusieurs autres villages délégués qui sont venus prêter « main forte » pour les préparatifs et le bon déroulement de la soirée.



FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS

- **La Bergerie de la Soulevre** a été médaillée au Concours International de Lyon : Médaille d'argent pour le fromage affiné, le fromage blanc battu et le yaourt nature.
- **Toute l'équipe de Gourmand & Givré** : Ferme A3F a reçu 6 médailles (4 or et 2 argent) sur ses produits au Concours International de Lyon 2025 .
Or : Glace Caramel Beurre Salé - Glace Cacahuète - Glace Amarena - Glace Choco Noisette
Argent : Glace Miel - Crème Dessert Chocolat



- **Les écuries de la Soulevre** : Karine Mezeray, cavalière de Soulevre-en-Bocage (Calvados) est devenue championne de France de dressage à la Motte-Beuvron en juillet.



ARC-EN-CIEL

Direction : Mme MARGUERITTE Marie
(en décharge le vendredi pour recevoir les familles)

Horaires scolaires :
9h/12h - 13h45/16h45

Accueil périscolaires :
7h30/8h50
12h00/13h35 (repas fournis par le collège)
16h45/18h30

Répartition des classes (106 élèves) :

- ◆ PS/MS : 27 élèves accueillis par Mme Vaucquelin, enseignante et Mme MARTIN, agent de Soulevre en Bocage
- ◆ GS/CP : 22 élèves accueillis par Mme LAUNAY, enseignante et Mme CARVILLE, agent de Soulevre en Bocage
- ◆ CE1/CE2 : 20 élèves accueillis par Mme MARGUERITTE
- ◆ CE2/CM1 : 17 élèves accueillis par Mme YON
- ◆ CM1/CM2 : 20 élèves accueillis par Mme GIRARD

La commune de Soulevre en Bocage a la compétence scolaire et à ce titre, elle est chargée d'organiser l'accueil des enfants sur les temps périscolaires.

Le projet éducatif local qui a été construit et voté par les élus permet de définir les grands enjeux, les objectifs et les actions que la commune souhaite mettre en œuvre pour assurer l'épanouissement des enfants de notre territoire. Il a été reconduit pour la période 2024/2027.

C'est dans ce contexte, que depuis plusieurs mois, des évolutions ont été mises en œuvre dans l'école Arc en Ciel :

- ☞ Travail avec le collège pour proposer des repas de qualité en privilégiant un approvisionnement local
- ☞ Mise en place du goûter partagé fourni par la commune à partir de produits commandés chez les producteurs et commerçants locaux
- ☞ Adaptation des espaces de loisirs pour que les enfants puissent participer à des activités qui correspondent à leur âge et qui participent à leurs besoins : atelier bricolage, théâtre, échecs, activités sportives, coin lecture, espace détente...

Des thèmes sont proposés à chaque période : jeux olympiques, voyage à travers le monde, octobre rose, décoration des tables du repas des aînés de Bénvy, semaine du cirque, Noël...

Nous pouvons compter sur une équipe très engagée et bienveillante pour accompagner les enfants dans leur éveil.

Gaëtan, Solène, Margot, Nadège, Karine et Janick, agents de la commune, travaillent au quotidien auprès d'eux, et sont à leur écoute pour leur offrir un espace sécurisant, où la parole de l'enfant est entendue, et où on apprend à vivre ensemble en respectant les différences des autres.

Une attention particulière est portée pour que ces actions aient un lien avec le projet d'école et les actions conduites par les enseignantes. La commune souhaite permettre une **continuité éducative entre les différents temps de la journée de l'enfant**.

La commune est également responsable de l'entretien des locaux. Cette année, un effort a été porté à l'aménagement des espaces extérieurs, pour que le jardin devienne un espace adapté pour faire « Classe dehors » comme le préconise l'éducation nationale. Des tables ont été installées, et des arbres plantés avec le soutien des services espaces verts. La cabane en osier plantée l'an dernier prend forme et devient un espace pour les enfants qui s'y retrouvent et inventent le monde de demain !

Cette fin d'année a été marquée par la semaine « Cirque ». Ce projet porté par l'équipe enseignante a permis de banaliser une semaine de novembre, où les enfants ont pu répéter, s'entraîner grâce à des professionnels de la « Compagnie du gros nez rouge » et se représenter dans un chapiteau installé derrière le gymnase.



Octobre Rose

L'Association des Parents d'Elèves (APE « Les culottes courtes ») de l'école Arc-en-ciel de Bénvy-Bocage met en place des actions pour récolter de l'argent et ainsi financer des projets scolaires mis en place par les enseignants comme la venue du cirque de « La compagnie du gros nez rouge » cette année !

Certaines actions ont déjà eu lieu et d'autres sont à venir :

- » bourse aux jouets (16 novembre)
- » vente de pizzas et de boissons pendant le spectacle de cirque (29 novembre)
- » vente de chocolats et de biscuits (décembre)
- » vente de gâteaux et de boissons au marché de Noël de l'école (17 décembre)
- » soirée dansante (15 mars 2025)
- » chasse aux œufs (27 avril 2025)



LA COMPAGNIE DU GROS NEZ ROUGE
école de cirque, spectacles et animations



UNE PERSONNALITÉ DANS LA VIE ASSOCIATIVE DU VILLAGE



Joël ANNE, Un personnage de Carville bien connu dans Souleuvre en Bocage et plus...

Figure locale, (qui ne le connaît pas), Président du Comité des fêtes du village pendant 9 ans, Joël a effectué de nombreuses actions pour la vie collective de Carville. Il savait par son calme, entretenir les bonnes relations avec tous, et avait le souci de la maîtrise des dépenses...

Toujours disponible dans de maintes sollicitations pour le village, et le comité, mais aussi pour les associations de Souleuvre en Bocage, il ne comptait pas son temps, avec Bernard, pour aller monter, démonter les tentes et barnums pour des festivités publiques ou privées.

Cherchant à résoudre les incidents ou problèmes avec le sourire et convivialité, il était entouré de bénévoles toujours prêt à l'aider pour le bon déroulement des festivités.

Nous tenons encore à le remercier pour tout cet investissement, et espérons le retrouver de nouveau de temps en temps pour des actions ponctuelles, pour le bien du village.

INFOS PRATIQUES

Mairie déléguée de Carville

La mairie est ouverte le mardi de 14h à 18h et le jeudi de 8h30 à 11h30.

Tél : 02 31 68 40 99

Mail : mairie.carville@orange.fr

En cas d'urgence :

Marie-Line Levallois : 06 78 08 83 54 ou

Roseline Hulin Hubard : 06 86 87 93 36

Location de la salle des fêtes

Pour un week-end : 200€ (165€ pour les habitants de Souleuvre en Bocage)

Pour un vin d'honneur : 90€ (75€ pour les habitants de Souleuvre en Bocage)

Attention : suite aux augmentations tarifaires de l'énergie, la tarification de l'électricité et du gaz sera modifiée au 01/01/2024 et sera répercutée sur la facture de la location.

Pour la réservation, s'adresser à la mairie déléguée de Carville.



ORDURES MÉNAGÈRES

Eh oui, Souleuvre en Bocage a été pilote pour le reste de la communauté de communes de la Vire au Noireau (IVN).

En effet, la collecte sélective, mise en place sur le territoire de Souleuvre depuis de nombreuses années, a fait ses preuves. Après plusieurs possibilités envisagées, c'est ce principe qui a été retenu pour l'IVN dans sa totalité.

Seules les modalités de facturation seront modifiées : facturation directe au locataire et non plus au propriétaire du logement.

Nous faisons appel à votre civilité pour continuer le tri sélectif, déjà bien connu chez nous, et à utiliser les sacs réglementaires mis à disposition à la Mairie, dès maintenant. Une dotation de 5 rouleaux de 30 litres par foyer et un passage par semaine sont maintenus.